

Conseil du 9^e arrondissement de Paris
Séance du 25 novembre 2019

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif du 9^e arrondissement, relatif à l'ouverture d'un centre médical 151 rue du Faubourg Poissonnière.

Considérant la livraison en janvier 2018 d'un nouvel ensemble de logements sociaux au 151 rue du Faubourg Poissonnière avec deux locaux commerciaux en rez-de-chaussée sur rue ;

Considérant que le local de 136 m², au loyer de 41.000 euros annuel, demeure vacant depuis janvier 2018 ;

Considérant que le local a été livré brut béton et que les travaux d'aménagement à la charge du locataire sont estimés à environ 130 000 € (embellissements revêtements de sols, murs et plafond, sécurité et fermeture du local, eau - création et installations de canalisations privatives avec sanitaires, lavabo - installation électrique du local - tableau, prises diverses, luminaires, câblage, convecteurs électriques, ballon d'eau chaude...);

Considérant que ce local est situé dans un secteur « Rochechouart » identifié par la DASES comme déficitaire en offre de santé et bénéficiant ainsi du service Paris Med ;

Considérant que bien que la Maire du 9^e ait demandé dès 2014 et les premières visites de chantier que ce local soit réservé pour des professions médicales ;

Considérant que les services de la Ville de Paris n'ont pas pris en compte cette demande et ont décidé de réserver ce local pour du commerce ou de l'artisanat sans succès de commercialisation à ce jour ;

Considérant que des professionnels de santé ont manifesté auprès de la Mairie du 9^e leur souhait d'ouvrir un cabinet pluridisciplinaire dans ce quartier ;

Considérant qu'actuellement sur la plateforme en ligne de la Ville de Paris, Paris Med, il n'y a que trois locaux disponibles pour des professionnels de santé dans tout Paris, dont deux qui ne seront livrés que dans plusieurs mois ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e arrondissement émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **Fasse modifier la nature du local vide du 151 rue du Faubourg Poissonnière afin qu'il puisse y accueillir un cabinet médical et soit intégré dans l'offre de locaux à loyer modéré Paris Med ;**
- **Que les porteurs du projet d'ouverture d'un cabinet médical bénéficient de l'aide Paris Med dans le cadre de l'aménagement des locaux.**